

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 02 NOVEMBRE 2010

L'an deux mil dix le deux Novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de Jean-Pierre FILLION, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 Octobre 2010

Etaient présents : Mesdames BON Elise, Muriel BOISSINOT, DUMAS Isabelle, DESPRES Muriel, FAVRE-VICTOIRE Christiane, CHABOUD Any, GHIGLIONE Patricia , SPECIA Brigitte, BARBAZ Christelle, FRULEUX Anne-Marie et Messieurs FILLION Jean-Pierre, CART Claude, JORDAN Hubert, DUPUIS Gilles, BONDURAND Jean-Claude, GASPARINI Gil-Laurent, BERGERON Pierre, PAILLET Hervé, PHILIPPE Jacques, BOURQUI Roger, PILLOT Jean-François.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Messieurs François DEVILLE à Jean-François PILLOT, Patrick BECHEVET à Roger BOURQUI, Madame BILLAULT Céline à Hubert JORDAN.

Etaient absents excusés : Mesdames Catherine EPRON et Geneviève PANISSET, Monsieur PERROUD Frédéric.

Madame Muriel BOISSINOT a été élue secrétaire de séance.

COMPTE RENDU SOMMAIRE :

Affiché en exécution de l'article L212-17 du Code des Communes

Lors de la réunion, l'assemblée municipale :

- **APPROUVE** le compte rendu de la séance du 5 Octobre 2010.
- **ENTEND** l'exposé de l'Etude du Schéma Directeur des Eaux Pluviales de la commune présenté par Madame Marie-Pénélope GUILLET, chargée de mission auprès du SYMASOL (Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique). En introduction le Maire rappelle les compétences de la dite structure intercommunale, gestionnaire des cours d'eaux et zones humides, porteuse prochainement de la Charte Forestière regroupant les Territoires des Communautés de Communes des Collines du Léman, Bas Chablais et les Communes de Thonon, Fessy, Lully. Concernant la Commune d'Allinges, il indique que le SYMASOL est intervenu dans les travaux de sécurisation des Berges du Pamphiot et l'été prochain sur la valorisation des Marais de la « Bossenot » classés Natura 2000. Enfin il évoque les enjeux relatifs à la gestion des eaux pluviales en terme de risques : Inondation, Pollution et Assainissement. Madame GUILLET met en évidence les points durs qui engagent le débat dans l'assemblée ; soit les secteurs de Commelinges et Noyer. Des propositions d'aménagements sont formulées : Bassin de rétention, pièges à cailloux, remplacement de canalisations. Les élus font part de leurs interrogations. Messieurs BOURQUI, CART et DUPUIS, adjoints techniques souhaiteraient approfondir certaines données. Monsieur Le Maire propose qu'une note soit rédigée et adressée au Symasol. Le Conseil Municipal et Madame GUILLET valident cette proposition qui sera expertisée par les techniciens, avant de finaliser le document annexe du PLU en révision.
- **EXAMINE** le projet annuel de la convention établie entre la Commune d'Allinges et le LIEN (Léman Insertion Environnement) d'une durée de 12 mois. Ce dispositif répond à la définition du Chantier d'Insertion contractualisé depuis plusieurs années avec le Conseil Général principal cofinanceur. Il s'agit à travers cette démarche de participer à la réinsertion professionnelle et sociale de salariés bénéficiant du RSA (Revenu Solidarité Active). Ce type de chantier sert de support à une formation polyvalente aux métiers de l'aménagement de l'espace rural. La Commune participe au financement du coût du chantier à hauteur de 17.500 €. Elle met à disposition de l'équipe un local fermé et chauffé. Des réunions hebdomadaires sur le site permettent d'organiser le travail avec le maximum d'efficacité. Monsieur BOURQUI assure l'organisation des travaux en lien avec l'encadrement de la structure. Un bilan annuel est dressé de manière à vérifier le taux de réussite en terme de réinsertion dans la vie active professionnelle.
- **DECIDE** de renouveler l'opération « coupe de bois » au lieu-dit « La Bossenot », un appel à candidatures est lancé. Les candidats devront s'inscrire en mairie avant le 04 Décembre 2010. Pour toute information ; il convient de contacter Monsieur Jacques Philippe, Adjoint, en charge de ce dossier avec les services de l'O.N.F. Les personnes référents sont Jean-pierre FILLION, Jacques PHILIPPE et Pierre BERGERON.

- **EST INFORMEE** de l'avancement du projet de construction de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Mésinges. La totalité des propriétaires sollicités ayant cédé le terrain selon une procédure amiable les travaux devraient commencer au cours du mois de Novembre. Ils ont été confiés à l'entreprise BEL & MORAND, GROPPI et EUROVIA. Le Maire, Vice Président du SYMAGEV, (Syndicat Mixte d'Accueil des Gens du Voyage) rappelle le déroulement de l'ensemble de la procédure et regrette qu'une information tendancieuse ait été adressée à l'ensemble des habitants, par méconnaissance du dossier de la part de son auteur. Le Schéma Départemental en cours de signature par Messieurs Le Préfet et Président du Conseil Général valide la poursuite de la mise en œuvre des terrains familiaux, aires d'accueil et également aires de grands passages à raison de une par arrondissement soit quatre pour la Haute-Savoie, précisant pour ces derniers que deux aires fonctionneront simultanément. Cependant, compte tenu de la saisonnalité et le temps nécessaire à la pousse de l'herbe, l'aire de Mésinges sera effective pour l'été 2012. Le Maire souligne la qualité du travail et les engagements pris par l'ensemble des élus du Département, rappelant que le sujet est sensible, difficile mais doit être traité de manière responsable et humaine. Il remercie les propriétaires qui participent à la mise en œuvre de ce projet.
- **PREND CONNAISSANCE** des dernières informations concernant la fermeture du passage à niveau PN 68 de Mésinges. Le Maire précise qu'une rencontre, à laquelle Monsieur DUPUIS adjoint a participé, a eu lieu avec la S.E.D.H.S. (Société d'Equipement De la Haute-Savoie) en charge des études acquisitions et travaux nécessaires au rétablissement de voiries et en particulier le raccordement de la RD 233 avec la RD 903 selon un giratoire en amont du garage AD, Via le futur Parc Economique. L'ensemble des études réalisées par la Communauté de Communes des Collines du Léman a été remis à cet effet (Etude Approche Environnementale de l'urbanisme, Faune, Flore). A ce jour, une enveloppe de 600.000 € prélevée sur les Fonds Genevois a été réservée par le Conseil Général pour soutenir le projet de fermeture du passage à niveau au bénéfice de la commune.
- **VALIDE** la nouvelle présentation du projet de sécurisation de la RD 12 aux Fleysets réalisée par le Cabinet UGUET et programme une réunion d'information aux riverains de ce secteur le 23/11/2010 à 19 H. à l'Aérospatial afin de recueillir leur avis. Le Maire rappelle que le dit bureau est mandaté pour les aménagements de sécurisation sur la RD 233 secteur Chef-Lieu vers Rond Point de Mésinges et la RD 12 secteur Macheron. Des aides financières seront sollicitées auprès du Conseil Général et dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement.
- **OCTROIE** à la demande de Madame CHABOUD Directrice, une subvention de 500 € à la coopérative scolaire pour le financement des spectacles de Noël des écoles élémentaire et maternelle. Madame DUMAS, adjointe, souhaite que, pour le futur, différentes offres soient sollicitées afin de retenir la plus avantageuse. Madame CHABOUD, adjointe, rappelle la nécessité de proposer des spectacles à haute valeur pédagogique, démarche qui va dans le sens des demandes de l'Inspection Académique.
- **APPORTE** des modifications à la délibération prise le 5 Octobre 1977 quant à la gratification versée au personnel en fin d'année. Ces rectifications sont demandées de manière à inclure le règlement des primes y compris aux employés communaux ayant fait valoir leurs droits à la retraite en cours d'année civile.
- **DECIDE D'AUTORISER** Monsieur Jean-Pierre FILLION, Maire de la Commune, Président du C.C.A.S. à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres en vertu du droit en vigueur qui relate que tout achat est un marché dès le premier euro. Le Maire précise que cette délibération généralement prise en début de mandat municipal répond au respect de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et permet une gestion comptable plus simple et adaptée aux marchés actuels.
- **EST INFORMEE** qu'une exposition sur la guerre d'Algérie organisée par la F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) aura lieu du mercredi 10/11/2010 au dimanche 14 Novembre avec un vernissage le mercredi 10/11/2010 à 19 H. à la salle Aérospatiale.

- **ENTEND** les remerciements de l'USEP Chablais suite à l'utilisation du site des bois de la Chavanne pour la course longue réalisée avec l'ensemble des écoles affiliées.
- **EST INFORMEE** que le groupement du Chablais de Sapeurs Pompiers organise un fil rouge pour le Téléthon sur le parcours des Châteaux du 3/12/2010 au 04/12/2010 18 H L' autorisation lui a été donnée considérant le caractère louable de cette opération.
- **PREND CONNAISSANCE** des prochains évènements festifs présentés par Madame DUMAS : 28/11/2010 Rassemblement des Chorales ; 12/11/2010 Spectacle des Givdus de l'Hôpital à Morzine ; 26/03/2011 / Chœur de Crimée ; 09/04/2011 : Festival du Rire ; 25/06/2011 : Concert Mick. Madame DESPRES rappelle la sortie des mères de famille le 21/11/2010 et le repas des anciens le 14/12/2010.
- **RECOIT** plusieurs informations :
 - Visite de la chaufferie bois le 12/10/2010 au centre « Aérospatiale » dans le cadre de la journée Bois Energie organisée par l'Association des Communes Forestières et le SIAC et dédiée aux élus et services techniques du Territoire. Equipement pilote, cette visite a rassemblé un public nombreux et intéressé.
 - Finalisation de la mise en place des arrêts bus suite à la restructuration du Réseau de Transports Publics géré par le SIBAT. Le parcours de l'ensemble des lignes a permis de répertorier toutes les anomalies. Monsieur CART assure la coordination de ces travaux avec les Services Techniques du Syndicat. Le Maire se félicite et remercie tous les élus du conseil qui ont manifesté leur intérêt à mener une réflexion très consensuelle et souligne que les premiers bilans sont encourageants selon les dires du Directeur de l'Entreprise STAT, exploitant le réseau. Le Maire précise que des livrets illustrés de qualité de tous les horaires BUT sont disponibles en mairie de manière à ce que chaque usager puisse aisément voyager d'une commune vers une autre et pas uniquement Allinges vers Thonon.
 - Accueil de deux nouveaux Délégués Départementaux de l'Education Nationale. Monsieur AMADE Michel pour l'école élémentaire et Madame SANTOLINI Véronique pour l'école maternelle. Les élus remercient Madame DENIS (précédemment installée à ces postes) pour sa contribution à l'amélioration des conditions matérielles de scolarité des enfants de la commune pendant plusieurs années.
 - Remerciements d'usagers adressés aux services de la voirie pour la qualité du travail réalisé.

Allinges le 8 novembre 2010
Le Maire : Jean-Pierre FILLION